



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DU MAROC

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE RABAT

N° 17 – février 2022

## Face aux tensions inflationnistes croissantes, les dépenses de compensation ont connu une hausse significative en janvier 2022

Les effets de la hausse des prix des matières premières, en particulier des hydrocarbures, sur les marchés internationaux se font déjà ressentir sur les finances publiques du Royaume. Selon l'Office des changes, la facture énergétique (importations de gazole et de fioul) et les importations de blé ont connu des augmentations respectives de 67 % et 56 % en glissement annuel.

Les dépenses de compensation, dédiées notamment au gaz butane et au blé tendre, ont naturellement suivi cette tendance en atteignant 5,4 Md MAD sur le seul mois de janvier 2022. Ce montant correspond à près de 32 % de l'enveloppe consacrée à la caisse de compensation dans la loi de Finances 2022 (17 Md MAD). Ainsi, malgré une baisse des charges et intérêts de la dette de 35 %, les dépenses budgétaires sont ressorties nettement supérieures aux recettes sur le mois de janvier 2022. Dans ces conditions, le déficit du Trésor s'est élevé à 3,7 Md MAD, à comparer avec un solde positif de 3 Md MAD en janvier 2021. Sous l'effet d'une conjoncture défavorable en ce début d'année 2022, en raison de la sécheresse et de la dynamique de l'inflation, les finances publiques du Royaume sont susceptibles de se détériorer dans les prochains mois. Le budget alloué à la caisse de compensation, qui avait pourtant déjà été augmenté dans la loi de Finances 2022 (+28%), pourrait ainsi devoir être réévalué à la hausse dans les prochains mois et justifier l'adoption d'une loi de Finances rectificative.

### LE CHIFFRE À RETENIR

5,4 Md

Selon le bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de la Trésorerie générale du Royaume, les dépenses dédiées aux charges de compensation se sont élevées à 5,4 Md MAD sur le seul mois de janvier 2022

## Macroéconomie, commerce, finances

### Le CESE appelle à accélérer la réforme des retraites dans le cadre du chantier de la protection sociale

Dans un [communiqué](#), le Conseil économique social et environnemental (CESE) appelle à accélérer la mise en œuvre de la réforme des retraites au Maroc. Alors que le pays est engagé dans la 2<sup>ème</sup> année de réforme du système de protection sociale, avec une priorité donnée à la généralisation de l'assurance maladie obligatoire (AMO), près de 5 millions de personnes exerçant un emploi ne bénéficient d'aucun régime de retraite. Si l'élargissement de la base des adhérents aux différents régimes figure dans la loi-cadre relative à la protection sociale, le CESE préconise de prendre rapidement des mesures préparatoires afin de garantir le succès de la réforme. Le CESE propose notamment de procéder à l'élaboration d'un échéancier précis et engageant pour les différentes parties, relatif à la mise en œuvre des principales étapes de la réforme globale du système de retraite, ou de promulguer les textes juridiques nécessaires à la convergence des différents régimes existants. Sur le plan de la gouvernance, le CESE propose de fixer, par une loi, des dispositifs de gouvernance et de pilotage efficaces des régimes de retraite, pour assurer leur pérennité et leur adéquation au vu des évolutions financières, économiques, sociales et démographiques.

### Le FMI dresse un bilan économique satisfaisant pour le Maroc en 2021

Le FMI a publié mercredi 9 février son rapport au titre l'article 4, se montrant confiant quant à la dynamique de reprise observée en 2021. Le taux

de croissance se serait élevé à 6,3 %, porté par la continuité des mesures de soutien budgétaire, la hausse record des transferts des MRE et la bonne campagne agricole. Le rapport souligne que le rebond de l'activité au Maroc figure parmi les plus élevés de la région MENA. Le Fonds a également salué la mise en œuvre des réformes structurelles, en particulier dans le sillage des recommandations du Nouveau Modèle de Développement (NMD). Pour 2022, le FMI prévoit un taux de croissance de 3%, sous réserve du recul progressif de la pandémie, une prévision établie avant que les premières indications sur la saison agricole ne soient connues.

### Emploi : légère hausse du chômage en 2021

Selon une [note d'information](#) du Haut-Commissariat au Plan relative à la situation du marché du travail, le taux de chômage est passé de 11,9 % en 2020, à 12,3 % en 2021 au niveau national en dépit d'une création nette d'emplois de 230 000 postes sur l'année. Le taux de chômage a augmenté en milieu urbain, passant de 15,8 % à 16,9 %, et a diminué en milieu rural, de 5,9 % à 5 %. Le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) est passé de 31,2 % à 31,8 % à l'échelle nationale, tandis que le taux de chômage des diplômés a enregistré une hausse de 1,4 point atteignant 19,6 % au niveau national.

### Les grandes lignes de la nouvelle Charte de l'investissement se précisent

Une séance de travail consacrée à la nouvelle Charte de l'investissement présidée par le Roi Mohammed VI s'est tenue le 16 février, en présence de plusieurs membres du gouvernement. A cette occasion, certaines dispositions de la nouvelle charte ont été

annoncées. Cette dernière devrait ainsi comprendre un dispositif de soutien principal, composé de primes communes, une prime territoriale additionnelle afin d'encourager l'investissement dans les régions les moins favorisées et enfin une prime sectorielle visant à soutenir des secteurs prioritaires. Le projet de nouvelle Charte devrait également prévoir des mesures d'appui exclusives pour les projets à caractère stratégique tels que les industries de la défense ou l'industrie pharmaceutique.

## Industries, énergies, environnement, transports

### Hydrogène: Total Eren investit 100 Md MAD pour la production d'hydrogène et d'ammoniac verts dans la région de Guelmim

Total Eren, filiale spécialisée dans les énergies renouvelables du groupe TotalEnergies, a annoncé un investissement de 100 Md MAD dans la réalisation d'un projet de production d'hydrogène et d'ammoniac verts dans la région de Guelmim-Oued Noun. Ce projet devrait générer plus de 10 GW en associant énergie solaire et éolienne. Après la réalisation des études topographiques du site (d'une superficie de plus de 170 000 ha), le groupe devrait réaliser des études techno-économiques pour le bâti, un design des infrastructures électriques et mettre en place des partenariats avec les fournisseurs dans le cadre de la première phase du processus. Le projet de Guelmim-Oued Noun devrait entrer dans sa phase active à l'horizon 2025.

### Industrie automobile: le groupe chinois Dicastal investit 1,8 Md MAD dans une nouvelle usine à Kenitra

Le groupe chinois Citic Dicastal a annoncé le 16 février les débuts de la construction d'une nouvelle unité industrielle au sein de l'Atlantic Free Zone de Kenitra. Selon le ministère de l'Industrie marocain, le groupe industriel chinois a mobilisé 1,8 Md MAD et la future usine devrait voir le jour dans six mois. Réalisé sur une superficie de 20 000 m<sup>2</sup> sur un terrain de 12 hectares, le futur «Dika Morocco Castings – DMC» vise à fournir des composants en fonte d'aluminium pour les blocs motopropulseurs et les châssis dans le Royaume. Le groupe Citic Dicastal a déjà implanté deux usines de fabrication de jantes en aluminium, inaugurées en juin 2019 et en décembre 2020.

### One Ocean Summit: Aziz Akhannouch met en avant l'engagement du Maroc à préserver les ressources halieutiques

Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, s'est rendu à Brest le 11 février à l'occasion du «One Ocean Summit». M. Akhannouch a fait part des efforts déployés par le Maroc au cours des dernières années pour la préservation des écosystèmes marins et la promotion de la pêche durable. Le chef du gouvernement a également mis en avant l'importance de la recherche scientifique, comme élément fondamental pour bien connaître les fonds marins et pouvoir réaliser des plans d'aménagement en vue de la préservation des océans.

## Services, tourisme, santé, innovation

### Fintech : Bank Al Maghrib signe un partenariat avec CDG invest

Abdellatif Jouahri, wali de BAM, et Abdellatif Zaghoun, directeur général de CDG, ont signé le 10 février une convention de partenariat visant à développer le secteur de la Fintech au Maroc. Cette convention prévoit notamment la coopération entre les deux partenaires dans le lancement de startups de la Fintech soutenues par le programme 212 founders. Ce programme, lancé en 2019 par CDG, propose des solutions de financement et d'accompagnement pour les startups à fort potentiel de développement à l'international, en particulier en Afrique. BAM accompagnera les fintechs sélectionnées sur les aspects réglementaires de leurs projets. L'accord prévoit également que les deux institutions coordonnent leurs initiatives et partagent leurs informations et expériences dans ce domaine.

### Enseignement numérique : le ministère de l'Éducation nationale signe un partenariat avec Inwi et Orange

Le ministre de l'Éducation nationale, Chakib Benmoussa, et les représentants des opérateurs Inwi et Orange Maroc, ont signé le 16 février deux conventions de partenariat pour la promotion et le développement de l'enseignement numérique. Ces accords ont pour objectif d'accompagner les efforts de mise en œuvre d'un modèle pédagogique numérique, en mettant à disposition des tablettes au profit des élèves des différentes académies régionales. L'enseignement numérique figure parmi les priorités identifiées par le Nouveau Modèle de Développement pour réformer le système éducatif. Dans le cadre de cet accord, les deux opérateurs se sont engagés à donner des

tablettes et des équipements informatiques pour le lancement du projet pilote « école numérique », avant sa généralisation dans l'ensemble des régions.

### Tourisme : le gouvernement précise les modalités des mesures de soutien

Dans le cadre du plan d'urgence pour la relance du secteur touristique, doté d'une enveloppe de 2 Md MAD, le gouvernement a récemment dévoilé les détails des mesures mises en œuvre pour accompagner les opérateurs touristiques. En plus du versement de l'indemnité forfaitaire de 2 000 MAD et du report des charges dues à la CNSS, la ministre du tourisme Fatim-Zahra Ammor a annoncé des mécanismes de soutien supplémentaires. Il s'agit d'un appui de l'État pour la mise à niveau des établissements d'hébergement touristique (EHT). Selon la ministre, cet appui se traduira par l'octroi d'une subvention fixée à hauteur maximale de 10 % du chiffre d'affaires réalisé par l'établissement concerné au titre de l'année 2019, plafonnée à 10 M MAD. Le déploiement de cette mesure est confié à la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT). Le deuxième mécanisme concerne la mise en place d'un moratoire au titre des crédits bancaires accordés aux EHT et aux entreprises de transport touristique, dont les échéances pourront être repoussées jusqu'au 31 décembre 2022. Enfin, la troisième mesure de soutien concerne la prise en charge par l'Etat de la taxe professionnelle des EHT.

# Agriculture, agroalimentaire, engrais phosphatés

## Sécheresse : le gouvernement alloue une enveloppe de 10 Md MAD pour soutenir le secteur agricole

Alors que le Royaume est confronté à un épisode de sécheresse préoccupant, le gouvernement a annoncé un plan d'urgence d'un montant de 10 Md MAD pour soutenir les agriculteurs et éleveurs concernés. Sur cette enveloppe, 3 Md MAD devraient être consacrés à la distribution de 7 millions de quintaux d'orge aux éleveurs afin d'atténuer l'impact de la hausse des prix des aliments du bétail, mais également à l'aménagement et l'équipement de points d'eau pour l'abreuvement du cheptel. Un deuxième volet du programme concerne l'accélération de la mise en œuvre de l'assurance sécheresse pour les agriculteurs pour un montant de 1,1 Md MAD. Enfin, le gouvernement entend alléger les charges financières des agriculteurs à travers le rééchelonnement de leurs dettes en y consacrant 6 Md MAD. Cette dernière opération vise à faciliter le financement des opérations d'approvisionnement du marché national en blé et aliments pour le bétail.

## Mise en service de la station de dessalement d'eau de mer dans la région d'Agadir

La station de dessalement de Chtouka-Aït Baha vient d'entrer en service avec la livraison fin janvier des premiers volumes d'eau dessalée destinés à l'alimentation en eau potable du Grand Agadir. La mise en service de l'infrastructure d'irrigation est prévue dans les prochaines semaines. D'un coût global de

4,4 Md MAD, la station de dessalement permettra la sécurisation de l'irrigation de 15 000 hectares dans la plaine de Chtouka, en permettant de réduire la tension sur les eaux souterraines, et profitera à 1 500 exploitations agricoles. Ces installations permettront à terme une production de 400 000 m<sup>3</sup>/jour d'eau dessalée, partagée équitablement entre l'eau potable et l'eau d'irrigation, contribuant ainsi à la préservation de l'activité agricole dans la région, notamment les cultures à haute valeur ajoutée.

## Disparition des colonies d'abeilles : un programme spécial pour soutenir les apiculteurs touchés

Le gouvernement alloue un montant de 130 M MAD pour prendre des mesures immédiates en faveur de la filière, qui a produit 7 500 tonnes de miel en 2021 : accompagnement des apiculteurs pour la reconstitution des colonies d'abeilles, mise en place d'une campagne nationale de traitement contre le varroa (un parasite), campagne de sensibilisation des apiculteurs aux bonnes pratiques. L'ONSSA, en collaboration avec les représentants de la Fédération Interprofessionnelle Marocaine de l'Apiculture, a démontré que la disparition des abeilles est un phénomène nouveau et concerne certains apiculteurs à des degrés variables selon les régions. Les investigations excluent l'hypothèse d'une maladie des abeilles. L'ONSSA a constitué un comité d'experts multidisciplinaire pour poursuivre les études sur ce phénomène, connu sous l'appellation "Syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles", constaté également dans des pays en Europe, en Amérique et en Afrique. Les recherches internationales l'attribuent à plusieurs facteurs, dont la faiblesse des précipitations, la diminution de l'alimentation disponible pour les abeilles, l'état de santé des ruchers et les méthodes de prévention utilisées.

# Bailleurs internationaux

L'Agence française de développement fête ses 30 ans

A l'occasion de la célébration des 30 ans de la présence de l'AFD au Maroc, Mihoub Mezouaghi, directeur de l'Agence à Rabat, a présenté le bilan 2021 de l'activité de l'Agence au Maroc, son premier pays d'intervention dans le monde. Entre 2017 et 2021, l'AFD a engagé 2,2 Md EUR au Maroc, soit une augmentation de 74 % par rapport à 2012-2016. Sur la période 2017-2021, 55 % de l'activité de l'AFD a été constituée de prêts au Royaume (1,2 Md EUR), 41 % de prêts aux entreprises publiques (900 M EUR) tandis que la société civile a bénéficié de financements à hauteur de 9 M EUR. Pour sa part, Proparco a mobilisé 106 M EUR en appui au secteur privé et Expertise France, 30 M EUR dans des projets d'appui technique. Pour la seule année 2021, 610 M EUR ont été mobilisés, un record. Pour le cycle 2022-2026, la nouvelle stratégie de l'AFD repose sur la relance par l'investissement privé et l'initiative entrepreneuriale, l'inclusion socioéconomique des jeunes et des femmes, la décarbonation de l'économie et le soutien à la résilience écologique et sociale des territoires.

## La Banque européenne pour la reconstruction et le développement octroie 25 M EUR à Société générale Maroc pour le financement d'investissements verts

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a débloqué une enveloppe 25 M EUR en faveur de Société générale Maroc dans le cadre de la deuxième phase du programme Green Economy Financing

Facility (GEEF). Ce programme, initié par la BERD et soutenu par le Fonds vert pour le climat, vise à soutenir, via des banques partenaires locales, les investissements privés dans l'économie verte, notamment dans les technologies liées à la transition énergétique et la résilience climatique. En 2021, le financement vert est arrivé en tête des activités de la BERD au Maroc, représentant plus de la moitié des financements consentis.

## Accord tripartite Maroc-BEI-UE pour la construction de 150 écoles communautaires

La Banque européenne d'investissement (BEI), l'Union européenne et le gouvernement marocain, représenté par la ministre des Finances Nadia Fettah Alaoui, ont signé le 15 février deux conventions de financement du programme de scolarisation rurale. Ce dernier vise à construire 150 écoles communautaires au dans les zones rurales du Royaume. Le financement est sous forme de prêt de la BEI, d'un montant de 102,5 M EUR. Celui-ci est assorti d'une subvention de 23,3 M EUR de l'UE au titre de la plateforme d'investissement pour le voisinage, composée d'un don d'investissement de 14 M EUR et d'une assistance technique de 9,3 M EUR pour accompagner la mise en œuvre du projet. S'ajoute à cette enveloppe, une contribution au budget général de l'État marocain d'un montant d'environ 100 M EUR.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Cécile Humbert-Bouvier  
Rédacteur : Léo Mineur

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.